

FASKEN

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Avocats
Agents de brevets et de marques de commerce

800, rue du Square-Victoria, bureau 3700
C. P. 242
Montréal (Québec) H4Z 1E9
Canada

T +1 514 397 7400
+1 800 361 6266
F +1 514 397 7600
fasken.com

Le 11 février 2020
N° de dossier.: 115805.00204/10887

André Turmel
Direct +1 514 397 5141
aturmel@fasken.com

PAR SDÉ/PAR MESSENGER

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, place Victoria – 2e étage, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : Demande d'intervention et budget de participation de la FCEI
DEMANDE D'APPROBATION DU PLAN D'APPROVISIONNEMENT ET
DE MODIFICATION DES CONDITIONS DE SERVICE ET TARIF
D'ÉNERGIR, S.E.C., À COMPTER DU 1ER OCTOBRE 2019
Dossier : R-4076-2018 Phase 3B**

Chère consœur,

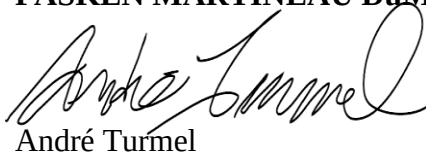
Veillez trouver ci-joint la demande d'intervention, le budget de participation et la liste des sujets d'intervention de la FCEI relativement à la phase 3B du dossier cité en rubrique.

La FCEI demande à la Régie de l'énergie d'autoriser l'utilisation du nouveau guide de paiement en vigueur depuis le 1^{er} février 2020, bien que le présent dossier ait été initié avant cette date.

La FCEI considère que les dépôts de demandes d'intervention et/ou de budgets de préparation postérieurs au 1^{er} février 2020 devraient faire l'objet, de la part de la Régie, d'une lecture favorable aux intervenants compte tenu des nombreux dossiers initiés depuis plusieurs mois nécessitant le recours à des phases successives qui engendrent le dépôt de demandes d'intervention et de budgets de préparation spécifiques auxdites phases.

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations distinguées.

FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.



André Turmel

AT/lid
p. j.

